

Convocations : 14/03/2017

Affichage : 17/03/2017

Présents : Jean-François CORNIQUET, Philippe DUPONT, Serge OUTURQUIN, Patrick BETTIOL, Pierre-Jean BOUTELLIER, Fabrice ELOY, Réjane FARCY, Sylvie HESDIN, Pierre LEGRAND, Jacques VAN OVERBEKE, Michel WATIN
Secrétaire de séance : Patrick BETTIOL

Approbation du motif de convocation en urgence

Le Maire explique aux membres de l'assemblée délibérante l'importance de délibérer sur le projet de dossier de demande de subvention au titre de la DETR dans les plus brefs délais afin de pouvoir obtenir l'accord de démarrage anticipé des travaux le plus rapidement possible.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal se prononce favorablement sur le motif de convocation en urgence.

Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)

Le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de rénovation thermique de la salle des fêtes.

Pour un montant de travaux estimé à 137 200 € HT

Montant éligible de l'opération : 133 700 € HT

Après en avoir délibéré : L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR et arrête le plan de financement suivant :

Subvention DETR : 20 % : 26 740 €

Conseil Départemental : 18 % : 25 000 €

Fonds propres : 112 900 € (dont 27 440 € de TVA)

Total : 137 200 € HT soit 164 640 € TTC